



80^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

2^{ème} commission

Point 16c de l'ordre du jour

External debt sustainability and development

New York UNHQ, Salle de conférence 2

26 novembre 2025

Explication de position de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse soutient l'objectif de cette résolution et remercie les co-facilitateurs pour leur engagement constant et la qualité de leur accompagnement tout au long de cette résolution.

Nous aurions souhaité que les consultations permettent de dégager un texte pleinement consensuel en salle et regrettons qu'un terrain commun n'ait pas pu être atteint à ce stade.

La Suisse demeure pleinement engagée en faveur du renforcement de la viabilité, de la transparence et de la gestion de la dette, ainsi que dans la promotion de cadres de restructuration efficaces, fondés sur une approche adaptée à chaque situation.

Cela étant, certains éléments du texte soulèvent des préoccupations pour la Suisse dans le cadre de cette résolution.

La Suisse attache une grande importance au rôle du FMI, de la Banque mondiale, du G20 et du Club de Paris, qui disposent des compétences et de l'expertise nécessaires dans leurs domaines respectifs. Dans un contexte de ressources limitées, il nous paraît essentiel que l'ONU évite toute duplication des travaux en cours, respecte les cadres existants et s'attache à valoriser pleinement les synergies avec les institutions et plateformes disposant d'une expertise complémentaire, notamment s'agissant de la création de nouveaux groupes de travail, comme évoqué dans l'Engagement de Séville.

La Suisse continuera de s'engager de manière constructive sur ce sujet. Je vous remercie de votre attention.
